

Le 7 juillet 2017

(RECRUTEMENT INTERNE)

S-2629
(5318-60)

OUVRIÈRE OU OUVRIER D'ENTRETIEN CLASSE II
Poste régulier à temps plein – 100 % (38 h 45 par semaine)
Polyvalente Hyacinthe-Delorme

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à exécuter des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique des bâtiments, des terrains et des équipements. Ce rôle comporte également la manutention et le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel. Elle travaille généralement selon les directives ou sous la surveillance d'une ou d'un concierge, concierge de nuit, contremaître ou encore d'une ouvrière ou d'un ouvrier d'entretien, classe I ou du personnel de soutien manuel qualifié. De plus, elle peut être appelée à exercer les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien classe III.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Sous l'autorité de la direction de l'école, la personne titulaire de ce poste remplit les fonctions suivantes :

- ✓ Effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement; peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées;
- ✓ En ce qui a trait à la propreté des lieux, exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balaye, passe la vadrouille, lave, décape et cire s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoie les murs et les plafonds; lave et nettoie les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; époussette le mobilier et les surfaces; ramasse les rebuts, vide les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; lave les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlève la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épand du sable ou du sel au besoin; peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter;
- ✓ Au sujet de l'entretien préventif et physique, remplace les ampoules, les tubes fluorescents; alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; effectue tout genre de travaux de réparation mineure; peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés; peut également dresser et démonter des échafaudages;
- ✓ Utilise, entrepose ou élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes;
- ✓ Dans le cadre de son travail, déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel; opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux; prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées;
- ✓ Peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage;
- ✓ Au besoin, accomplit toute autre tâche connexe.

HORAIRE : Lundi au vendredi de 16 h à 18 h et de 18 h 30 à 00 h 15.

SALAIRE : 17,96 \$ l'heure plus prime de soir

Faire parvenir votre candidature au plus tard **le 8 août 2017 à 16 heures**, à:

Service des ressources humaines
Madame Isabelle Chopin, conseillère en gestion du personnel

Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca